L'ŒUVRE DES FOURNEAUX

DE LA

PRESSE LYONNAISE

Le 13 juillet 1884, la municipalité de Marseille ouvrait un fourneau alimentaire gratuit. Dix autres s'allumèrent successivement dans les différents quartiers de la ville. Ces onze fourneaux fonctionnèrent jusqu'au 8 septembre. Pendant ces 58 jours, ils fournirent 615,451 rations, soit, en moyenne, 10,611 par jour, le minimum ayant été de 742, le maximum de 15,525. La ration comprenait un demi-litre de bouillon, avec des légumes frais ou secs ou des pâtes alimentaires, 80 grammes de viande, 240 grammes de pain, et un cinquième de litre de vin ou d'eau bouillie coupée de rhum ou de tafia. Le service était fait par le personnel des paquebots désarmés. On donnait deux repas par jour. L'installation et le matériel avaient coûté 13,500 francs. La dépense totale s'élèva à fr. 157,080, 07. Chaque ration est revenue à 25 centimes environ.

Le 21 novembre 1884, le *Salut public* proposa de créer à Lyon des fourneaux semblables pour les ouvriers sans travail. La Presse lyonnaise forma dans ce but, comme elle l'avait déjà fait en 1880, une « Union de bienfaisance. » Deux réunions préparatoires furent tenues, les 28 novembre et 11 décembre, à l'Agence Fournier. Une commission provisoire d'organisation et plusieurs sous-commissions se constituèrent. Le 15 décembre, une assemblée générale des délé-

gués de la Presse, des membres de la Commission et de 500 personnes notables convoquées à cet effet eut lieu dans la salle des Réunions industrielles, au Palais de la Bourse. L'Œuvre des fourneaux de la Presse lyonnaise était fondée. La Commission provisoire d'organisation se transformait en Comité de direction. Une première liste de souscription ouverte à l'issue de la séance s'éleva à 17,730 francs. L'Union de la Presse s'était inscrite en tête pour 2,000 francs. M. Massicault, préfet du Rhône, souscrivait, à titre d'ancien confrère, pour 100 francs. Depuis, M. le Préfet du Rhône a souscrit pour une somme mensuelle de 1,000 francs, dont il a fait le versement anticipé pour trois mois, soit, 3,000 francs (1).

Nouvelles réunions les 17 et 26 décembre. Le 24 décembre, le Comité charitable des Dames lyonnaises, sous la présidence de Mme Massicault, accorde à l'Œuvre des fourneaux une subvention de 21,000 francs, dont 9,000 francs remboursables en bons de portions.

Le 29 décembre, la Presse ouvre ses trois premiers fourneaux. Cinq, déjà existants, se sont ralliés à l'œuvre. Nos tickets sont donc, dès lors, reçus dans huit fourneaux.

Le 31 décembre, les six listes de souscription parues forment un total de fr. 67,839, 35, non compris la subvention des Dames lyonnaises et les dons en nature.

Le 14 janvier 1885, ouverture de trois nouveaux fourneaux. Le 15, une dixième liste porte le total de la souscription à fr. 95,344, 60, c'est-à-dire en réalité à plus de 116,000 francs en argent.

Les fourneaux en activité, anciens ou nouveaux, sont au nombre de onze. La portion vaut 30 centimes. Elle comprend un demi-litre de bouillon gras, 80 grammes de viande, des légumes frais ou secs ou des pâtes alimentaires, et 240 grammes de pain. Elle peut-être divisée en deux demi portions de 15 centimes cha-

(1) Les renseignements contenus dans cet article sont tirés des rapports imprimés de M. A. Léger, ingénieur, directeur du *Lyon scientifique et industriel* et des procès-verbaux des assemblées générales.

cune, dont l'une comprend le bouillon et la viande, et l'autre les légumes et le pain. On ne donne pas de vin.

Les locaux ont été prêtés gratuitement par la Ville ou des particuliers, les fourneaux par l'Administration militaire. Dès le début, la distribution a été de 200 à 300 portions par fourneau et par jour. Elle s'élève aujourd'hui à 500. La moitié environ des bons ont été payés.

Notre désir est de voir l'Œuvre fonctionner jusqu'à la fin d'avril. Elle pourrait ainsi, en quatre mois, servir 600,000 portions. Il faut compter sur un déficit de 25,000 francs environ sur le prix des bons. Autant pour l'installation et les frais généraux. Restent 60,000 fr. sur la souscription. Nous espérons obtenir encore une centaine de mille francs de la souscription, qui continue, d'une tombola, de fêtes, de quêtes à domicile, s'il le faut. Nous aurions ainsi 160,000 francs à convertir en bons gratuits. Ces bons sont partagés entre les journaux qui font partie de l'Union de bienfaisance. Chaque journal les distribue aux associations charitables de son choix. Les bons gratuits et les bons payés sont semblables. Un fonds de garantie est déposé à la Trésorerie générale.

Notre idéal serait que l'Œuvre se transformât en institution permanente, comme l'Association alimentaire de Grenoble.

*
* *

UNION DE BIENFAISANCE DE LA PRESSE LYONNAISE :

Font partie de l'Union de bienfaisance de la Presse lyonnaise :

L'*Agence Havas*, l'*Avenir*, le *Courrier de Lyon*, l'*Éclair*, l'*Express*, l'*Impérial*, *Lyon Républicain*, *Lyon-Revue*, *Lyon Scientifique et Industriel*, le *Moniteur Judiciaire*, le *Nouvelliste*, le *Passe-Temps*, le *Petit Lyonnais*, le *Progrès*, la *Revue Lyonnaise*, le *Salut Public*.

BUREAU DU COMITÉ DE LA PRESSE LYONNAISE :

M. A. PÉRUT, directeur du *Salut Public, président;*

M. Lucien JANTET, rédacteur en chef du *Lyon Républicain, vice-président ;*

M. Marc FOURNEL, rédacteur au *Salut Public, secrétaire ;*

M. COSTE-LABAUME, directeur politique du *Courrier de Lyon, secrétaire ;*

M. MOUGIN-RUSAND, directeur du *Moniteur Judiciaire, trésorier ;*

Sauf M. Coste-Labaume, qui remplace M. Claude, aujourd'hui rédacteur en chef d'un journal à Grenoble, les membres du Comité de la Presse sont les mêmes qu'en 1880.

COMITÉ DE DIRECTION DE L'ŒUVRE DES FOURNEAUX :

M. le général HAILLOT, *président d'honneur ;*

M. JANDIN, président du Tribunal de Commerce, *président ;*

M. Auguste GIRAUD, de la maison Lamy et Giraud, *vice-président ;*

M. A. LÉGER, ingénieur, *secrétaire ;*

M. PERRIN, notaire honoraire, président de la Caisse d'épargne, *trésorier ;*

MM. DUQUAIRE, administrateur de l'ancienne Société des Fourneaux économiques; THÉRAL, ancien maire du 3me arrondissement; DE WATTEVILLE, de la maison Morin-Pons, *assesseurs.*

MM. Aynard (Ed.), membre de la Chambre de commerce; Bocuze, membre du Conseil d'administration des Hospices; Bouffier, premier adjoint au maire; Bousquet, conseiller général; Cambefort (Gustave), négociant; Chevallier, administrateur de la Caisse d'épargne (Croix-Rousse); Clayette, ancien fabricant; de Prandière, ancien président du Bureau de bienfaisance; Deville, vice-président du Bureau de bienfaisance; Fichet (Aimé), trésorier de l'ancienne Société des Fourneaux économiques; Gillet (Joseph),

ancien membre de la Chambre de commerce; Gonin (Amédée), avocat; Lilienthal, membre de la Chambre de commerce; Rebatel, président du Conseil général; Riboud (Antoine), administrateur des Hospices; Ritton, de la maison Bardon et Ritton; Sabran, président du Conseil d'administration des Hospices; Vignon (Jules), ancien administrateur des Hospices.

*
* *

Les onze fourneaux actuellement ouverts sont situés :

1° Rue Duguesclin, 97; 2° rue de la Charité, 28; 3° avenue du Doyenné, 8; 4° quai Saint-Vincent, 59; 5° rue Saint-Denis, 4; 6° Grande-Rue de la Croix-Rousse, 12; 7° rue de Marseille, 35; 8° rue Voltaire, 22; 9° rue Delandine, 13; 10° Grande-Rue de la Guillotière, 126; 11° place Dumas-de-Loire, 1.

Des dépôts de tickets ont été établis dans un grand nombre de bureaux de tabac de Lyon.

*
* *

Les souscriptions sont reçues au Secrétariat de l'Union de la Presse lyonnaise, à l'Agence Fournier, rue Confort, 14; chez le Trésorier de l'Œuvre des fourneaux, M. Mougin-Rusand, imprimeur, rue Stella, 3; et dans les bureaux des journaux qui ont adhéré à l'Union. Les dons en nature sont reçus au siège de l'Œuvre, quai de Retz, 3.

Lyon, le 15 janvier 1885.

François COLLET.